Documentation Générale

Nom commercial	BALARUC FUNERAIRE
Raison sociale	BALARUC FUNERAIRE
Représentant légal	Christophe Jean LAPORTE - Président
Adresse du point de vente	Galerie Athéna 8 rue Maurice Clavel 34540 Balaruc-les-Bains
Téléphone	04 67 48 85 81 / 06 95 68 95 28
E-mail	funeraire.balaruc@hotmail.com
Site internet	www.balaruc-funeraire.fr
RCS	951 955 491 Montpellier
TVA intracommunautaire	FR51 951 955 491
Forme juridique et capital	SAS - Société par actions simplifiée Capital social : 1 000 euros
Habilitation préfectorale	23-34-0286
Numéro ORIAS	23007728

BALARUC FUNÉRAIRE

04.67.48.85.81

Document propre à ce point de vente. Ne pas reproduire ces éléments de marque sur la notice d'information normalisée.

CM2C

Centre de la Médiation de la Consommation
de Conciliateurs de Justice

Attestation d'affiliation au dispositif de médiation de la consommation

Je soussigné, Monsieur René Jalin, président du Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice - **CM2C**, médiateur de la consommation validé par la CECMC, atteste que :

La Société : BALARUC FUNERAIRE
Adresse : 8 RUE MAURICE CLAVEL, 34540 BALARUC LES BAINS
SIRET : 95195549100018

a choisi **CM2C** comme médiateur de la consommation en vue du règlement extrajudiciaire des litiges susceptibles d'intervenir avec ses clients consommateurs.

La date d'expiration de son adhésion est le : 13/01/2028

La convention a été conclue pour une durée de 3 ans.
Pendant cette période, le mandat de CM2C est irrévocable.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », ses clients ont la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation.

Le président,
René JALIN



Tableau des prestations obligatoires ou pouvant le devenir

À jour de l'arrêté du 11 février 2025, du décret n° 2026-770 et de l'arrêté du 13 août 2026 - Entrée en vigueur : 1er octobre 2026

Situation / descriptif	Références CGCT	Commentaires
Cercueil avec garniture étanche, quatre poignées et plaque d'identité	R. 2213-15 / R. 2213-20 / R. 2213-25 / R. 2223-29	Caractéristiques fixées par le décret du 20 décembre 2018 ; attestation de conformité fournie par le fabricant ou le distributeur.
Inhumation hors commune de fermeture du cercueil, sans membre de la famille présent : contrôle de fermeture par un fonctionnaire de police (vacation)	L. 2213-14 / L. 2213-15 / R. 2213-44 à R. 2213-50	Ne s'applique pas si un membre de la famille assiste à la fermeture, ni en cas de simple passage par une commune voisine.
Inhumation en fosse individuelle en terrain commun : creusement et comblement	L. 2223-3 / R. 2223-3 à R. 2223-5	Sans commentaire particulier.
Inhumation en concession aménagée : ouverture et fermeture du caveau, creusement et comblement, démontage et remontage du monument	Aucun texte spécifique (concession facultative)	Devient obligatoire de fait dès lors que la famille a choisi ce mode de sépulture.
Crémation : redevance de crémation ; contrôle de fermeture du cercueil par un fonctionnaire de police, le cas échéant	L. 2213-14 / L. 2213-15 / R. 2213-44 à R. 2213-50	Voir le règlement intérieur et le tarif du crématorium.
Urne cinéraire (ou cendrier) avec plaque d'identité et nom du crématorium	L. 2223-18-1	Non nécessaire si la famille choisit directement une urne funéraire pouvant recevoir les cendres.
Destination des cendres : inhumation, columbarium, scellement sur monument ou dispersion	L. 2223-2 / L. 2223-18-1-1	Modalités et charges fixées par le règlement du cimetière ou du site cinéraire ; traçabilité des métaux issus de la crémation.
Transport avant mise en bière : véhicule agréé	R. 2213-7 / D. 2223-110 à D. 2223-112	La housse sanitaire n'a pas de caractère obligatoire en tant que telle.
Transport après mise en bière : véhicule agréé (corbillard ou fourgon)	D. 2223-113 à D. 2223-115	Sans commentaire particulier.
Transport international - accord de Strasbourg	Accord de Strasbourg	Cercueil hermétique avec filtre épurateur ; bois d'au moins 20 mm ; cuvette étanche non requise. Pays concernés : Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, Grèce, Islande, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.
Transport international - accord de Berlin	Accord de Berlin	Cercueil hermétique ; bois d'au moins 30 mm ; couvercle vissé avec vis distantes de 20 cm ; frettes métalliques. Pays concernés : Allemagne, Égypte, Italie, Mexique et Roumanie.
Transport par avion	Règlement IATA	Cercueil hermétique avec filtre épurateur et emballage de toile.
Dépôt temporaire supérieur à six jours après fermeture du cercueil	R. 2213-26	Cercueil hermétique avec filtre épurateur requis.
Défunt porteur d'une prothèse à pile	R. 2213-15	Retrait obligatoire, sauf modèles exemptés par arrêté, pour la délivrance de l'autorisation de fermeture du cercueil.
Exhumation	R. 2213-42 / R. 2223-42	Personnel habilité en tenue spéciale ; cercueil neuf si nécessaire.
Maladie contagieuse imposant une mise en bière hermétique	R. 2213-26 / R. 2213-27	Cercueil hermétique et linceul imbibé d'une solution antiseptique.

Rappel réglementaire

Périmètre du service extérieur des pompes funèbres - Article L. 2223-19 du CGCT

Le service extérieur des pompes funèbres constitue une mission de service public comprenant les prestations suivantes :

1°	Le transport des corps avant et après mise en bière
2°	L'organisation des obsèques
3°	Les soins de conservation définis à l'article L. 2223-19-1
4°	La fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires
6°	La gestion et l'utilisation des chambres funéraires
7°	La fourniture des corbillards et des voitures de deuil
8°	La fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de la marbrerie funéraire

Source : Code général des collectivités territoriales, article L. 2223-19.

Référence adhérent : 12330

BALARUC FUNERAIRE
A l'attention de LAPORTE Christophe
80 RUE MAURICE CLAVEL
BALARUC LES BAINS

ATTESTATION D'ADHÉSION À VOTRASSO

Je soussigné, Emmanuel LEGRAS, Président de l'association VotrAsso, certifie que :

BALARUC FUNERAIRE, disposant du numéro de SIREN 951955491, dont le siège social se trouve 80 RUE MAURICE CLAVEL 34540 BALARUC LES BAINS, représentée par LAPORTE Christophe,
est adhérente à notre association, pour son activité de Mandataire Intermédiaire en assurance, depuis le 18/02/2025 jusqu'au 31/12/2026.

Fait à Lyon, le 20 janvier 2026

Le Président
Emmanuel LEGRAS

VotrAsso étant agréée auprés de l'ACPR en tant qu'association d'autorégulation au titre de l'article L513-5 du code des assurances, vous pouvez transmettre cette attestation à l'ORIAS pour justifier du respect de votre obligation au titre de l'article L513-3 du code des assurances.

BALARUC FUNERAIRE - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ACCORD DU CLIENT. Sauf stipulation contraire, toute commande implique de la part du client l'acceptation pleine et entière des présentes conditions de vente, générales et particulières. **Les offres et devis ne sont valables que trois mois après leur émission.**

CLIENT. Sauf cas du client professionnel, le client s'entend au sens des présentes comme toute personne physique, ayant droit ou agissant pour le compte du défunt, n'agissant pas pour des besoins professionnels. Le client professionnel peut se voir appliquer des conditions de vente et tarifaires différentes des présentes.

INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE. Le client reconnaît avoir reçu toute l'information pré-contractuelle visée par les articles L.111-1 et s. du code de la consommation (annexe 1), relative au vendeur, aux caractéristiques, disponibilité, délais de livraison ou conditions d'exécution des produits et services, notamment. Le client reconnaît qu'il a obtenu du vendeur tout le conseil utile préalable à son engagement, conformément à la réglementation en vigueur, et que la vente est valablement formée.

DEVIS. Un devis détaillé et chiffré conforme à la réglementation est remis systématiquement au client, comportant le détail et le prix unitaire des produits et prestations. Toute modification de devis doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit du client pour être valable.

TARIFS et ACOMPTE. Les prix pratiqués correspondent au tarif public net de taxes en vigueur à la date du devis. Le commencement d'exécution du contrat est conditionné par la signature du devis, du bon de commande correspondant, et **un chèque de caution correspondant à l'intégralité du bon de commande**.

VENTE À DISTANCE / VENTE HORS ÉTABLISSEMENT.
Définitions :
- Est considérée comme une vente hors établissement tout contrat conclu entre le vendeur et un client dans un lieu qui n'est pas celui où le vendeur exerce son activité en permanence ou de manière habituelle, en la présence physique simultanée des parties, y compris à la suite d'une sollicitation ou d'une offre faite par le consommateur.
- Est considérée comme une vente à distance tout contrat conclu entre le vendeur et un client, dans le cadre d'un système organisé de vente ou de prestation de services à distance, sans la présence physique simultanée du professionnel et du consommateur, par le recours exclusif à une ou plusieurs techniques de communication à distance (téléphone, télécopie, Internet) jusqu'à la conclusion du contrat.
Modalités de rétractation : en cas de vente hors établissement ou vente à distance, le client a le droit de se rétracter du contrat conclu sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours. Ce délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour :
- S'il s'agit d'un contrat de service de la conclusion du contrat.
- S'il s'agit d'un contrat de vente, ou le client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le client, prend physiquement possession du bien.
- S'il s'agit d'un contrat portant sur plusieurs biens commandés par le client au moyen d'une seule commande et si ces biens sont livrés séparément, ou le client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le client, prend physiquement possession du dernier bien.
- S'il s'agit d'un contrat portant sur la livraison d'un bien en plusieurs lots ou pièces, ou le client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le client, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce.
Pour exercer son droit de rétractation, le client doit notifier sa décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration explicite (par lettre envoyée par la Poste, télécopie ou courrier électronique). Le client pourra utiliser le modèle de formulaire de rétractation qui sera communiqué par le vendeur lors de la conclusion du contrat (annexe 2). Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.
Exclusion au droit de rétractation :
Pour information, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :
- De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.
- De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du client (sur-mesure) ou personnalisés.
Compte tenu de la spécificité des activités du vendeur et de la réglementation funéraire, les services doivent être exécutées dans des délais courts, inférieurs au droit de rétractation, le client s'engage dès lors à signer sur le bon de commande son souhait de commencer l'exécution de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation et sa renonciation à l'exercice de ce droit. S'agissant des articles funéraires personnalisés, des travaux de cimetière, des monuments funéraires sur mesure, des prestations de gravure, ceux-ci étant réalisés selon les indications du client et/ou personnalisés, aucun droit de rétractation ne sera possible pour ces derniers.
Effets de la rétractation : en cas de rétractation de la part du client du contrat conclu, le vendeur remboursera tous les paiements reçus du client, y compris les frais de livraison sans retard excessif (pouvant donner à indemnisation de transporteur) et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où le vendeur est informé de la décision de rétractation du contrat conclu. Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf volonté expresse d'un moyen différent. Le remboursement pourra être différé jusqu'à réception du bien acquis ou jusqu'à fourniture d'une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le bien doit être renvoyé ou rendu au vendeur sans retard excessif et au plus tard quatorze (14) jours après avoir communiqué la décision de rétractation du contrat conclu. Ce délai est réputé respecté si le client renvoie le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours. Si le client a demandé de commencer des travaux pendant le délai de rétractation, le client devra payer au vendeur un montant proportionnel à ce qui a été fourni au jour de l'information de la rétractation du contrat conclu, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

SOUS-TRAITANCE. Le client est informé qu'il pourra être recouru à la sous-traitance pour assurer la bonne exécution de la prestation ou de la commande, ce qu'il reconnaît et accepte par avance.

Date : Signature client : Signature entreprise :

SAS BALARUC FUNERAIRE
8 Rue Maurice Clavel
34540 Balaruc-les-Bains
06 58 53 95 28 - funeraire.balaruc@gmx.com
Siret : 951 955 491 00018

RETARD DE PAIEMENT. Tout retard de paiement donnera lieu au versement par le client d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, sur toute somme restant due à compter de leur date d'échéance, sans préjudice de l'application de conditions particulières et des droits du vendeur au titre du recouvrement amiable ou forcé.

GARANTIES. Les présentes conditions de vente ne font pas obstacle à l'application de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.217-4 à L.217-14 du code de la consommation (annexe 3), et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil (annexe 3). La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

FORCE MAJEURE. Les cas de force majeure exonèrent le vendeur de tout retard ou inexécution, et ne peuvent donner lieu à indemnisation ni résiliation du contrat.
Article 1218 du Code civil : *« Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur. »*

DONNÉES PERSONNELLES. Les données personnelles que vous êtes amenés à nous communiquer dans le cadre de la réalisation de nos prestations sont exclusivement destinées à l'organisation, l'exécution, la gestion et la facturation des obsèques, prestations et services de marbrerie funéraire et articles assimilés. Ces données pourront être diffusées à des tiers chargés de l'exécution de ces missions. Elles sont collectées par *BALARUC FUNERAIRE*, responsable du traitement de celles-ci, immatriculée au RCS de *Montpellier* sous le numéro *951 955 491*, dont le siège social est situé au *8 rue Maurice Clavel 34540 BALARUC-LES-BAINS*. Les données collectées sont conservées et utilisées pour une durée conforme à la législation en vigueur.
Conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez ainsi exercer vos droits :
- par mail à l'adresse : *balaruc.funeraire@hotmail.com*
- ou par voie postale à l'adresse suivante : *8 rue Maurice Clavel 34540 BALARUC-LES-BAINS*
Conformément à la la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679, toute demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité en cours de validité signé et faire mention de l'adresse à laquelle le vendeur pourra contacter le demandeur. Une réponse vous sera adressée dans le mois suivant la réception de la demande.
Conformément aux articles L.223-1 et suivants du code de la consommation (annexe 4), si le client ne souhaite plus être démarché par téléphone sur le numéro qu'il avait communiqué à l'entreprise, il peut inscrire à tout moment ce numéro de téléphone sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique par Internet sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier en écrivant à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 Troyes. Cette inscription est gratuite et valable trois ans. Toutefois, l'entreprise pourra contacter par téléphone le client qui en aura expressément fait la demande, pendant une période librement fixée par le client ou à défaut, dans un délai de 3 mois à compter de la date de la demande du client.

LITIGE. Le client s'oblige à contacter préalablement le service clients du vendeur en cas de difficulté dans l'exécution du contrat ou de contestation. Le client peut saisir le Médiateur de la consommation des professions funéraires, CM2C – 49 Rue de Ponthieu – 75008 Paris – contact@cm2c.net – tél : 01 89 47 00 14. L'article L.141-5 du code de la consommation prévoit que le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territoriales compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat, ou de la survenance du fait dommageable.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE POMPES FUNÈBRES

CHAMP D'APPLICATION. Les conditions particulières complètent les conditions générales de vente, ou y dérogent, concernant la vente de produits et prestations de pompes funèbres.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ. Le vendeur n'est pas responsable de l'intervention des tiers accomplissant, même à sa demande, les formalités relatives aux obsèques pour le compte du client. La société n'est pas responsable des bijoux ou de tout objet qui ne serait pas retiré préalablement à toute opération funéraire. L'attention est attirée sur le fait que les horaires, fixés pour les différentes phases des obsèques peuvent être liés à des contraintes extérieures et que, sauf cas de force majeure, l'entreprise s'engage à les honorer dans un délai maximal de 48 heures.

RECOURS AUX TIERS. L'exécution de la prestation peut exiger le recours à des tiers (administration, office religieux…) dont les frais nets facturés sont reportés à la rubrique « frais avancés pour le compte de la famille ». Un montant prévisionnel au plus juste de la réalité est porté sur le devis tant que ces frais ne peuvent être déterminés exactement à la date du devis.

ANNEXES

Annexe 1
Article L. 111-1 du Code de la consommation : *« Avant que le consommateur ne soit lié par un contrat de vente de biens ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :*
1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;
2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 113-3 et L. 113-3-1 ;
3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;
4° Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte, ainsi que, s'il y a lieu, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du

Date : Signature client : Signature entreprise :

SAS BALARUC FUNÉRAIRE
8 Rue Maurice Clavel
34540 Balaruc-les-Bains
06 95 63 95 28 - funeraire.balaruc@gmx.com
Siret : 951 955 491 00018

contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles. La liste et le contenu précis de ces informations sont fixés par décret en Conseil d'État.
Le présent article s'applique également aux contrats portant sur la fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité, lorsqu'ils ne sont pas conditionnés dans un volume délimité ou en quantité déterminée, ainsi que de chauffage urbain et de contenu numérique non fourni sur un support matériel. Ces contrats font également référence à la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de la préservation de l'environnement. »
Article L. 111-2 du Code de la consommation : *« I.-Outre les mentions prévues à l'article L. 111-1, tout professionnel, avant la conclusion d'un contrat de fourniture de services et, lorsqu'il n'y a pas de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation de services, met à la disposition du consommateur ou lui communique, de manière lisible et compréhensible, les informations complémentaires relatives à ses coordonnées, à son activité de prestation de services et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'État. Ce décret précise celles des informations complémentaires qui ne sont communiquées qu'à la demande du consommateur.*
II.-Le I du présent article ne s'applique ni aux services mentionnés aux livres Ier à III et au titre V du livre V du code monétaire et financier, ni aux opérations pratiquées par les entreprises régies par le code des assurances, par les mutuelles et unions régies par le livre II du code de la mutualité et par les institutions de prévoyance et unions régies par le titre III du livre IX du code de la sécurité sociale. »
Article L. 111-3 du Code de la consommation : « *Le fabricant ou l'importateur de biens meubles informe le vendeur professionnel de la période pendant laquelle ou de la date jusqu'à laquelle les pièces détachées indispensables à l'utilisation des biens sont disponibles sur le marché. Cette information est délivrée obligatoirement au consommateur par le vendeur de manière lisible avant la conclusion du contrat et confirmée par écrit lors de l'achat du bien.*
Dès lors qu'il a indiqué la période ou la date mentionnées au premier alinéa, le fabricant ou l'importateur fournit obligatoirement, dans un délai de deux mois, aux vendeurs professionnels ou aux réparateurs, agréés ou non, qui le demandent les pièces détachées indispensables à l'utilisation des biens vendus.
Un décret précise les modalités et conditions d'application du présent article. »
Article L. 111-4 du Code de la consommation : « *I.-En cas de litige relatif à l'application des articles L. 111-1 à L. 111-3, il appartient au professionnel de prouver qu'il a exécuté ses obligations.*
II.-Les articles L. 111-1 et L. 111-2 s'appliquent sans préjudice des dispositions particulières en matière d'information des consommateurs propres à certaines activités. »
Article L. 111-5 du Code de la consommation : « *Sans préjudice des obligations d'information prévues à l'article 19 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, toute personne dont l'activité consiste en la fourniture d'informations en ligne permettant la comparaison des prix et des caractéristiques de biens et de services proposés par des professionnels est tenue d'apporter une information loyale, claire et transparente, y compris sur ce qui relève de la publicité au sens de l'article 20 de la même loi, dont les modalités et le contenu sont fixés par décret. »*

Annexe 2

Modèle de formulaire de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat

A l'attention de :

Nom de l'entreprise :……
Adresse : ……
……
……
Adresse électronique :……

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat relatif à la prestation de services décrite ci-dessous ……
……
……
……
() Rayez la mention inutile.*

Signé le : ……
Nom du (des) consommateur(s) :……
Adresse du (des) consommateur(s) : ……
……
……

Date ……

Signature du (des) consommateur(s) *(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)*

Date : Signature client : Signature entreprise :

SAS BALARUC FUNERAIRE
8 Rue Maurice Clavel
34540 Balaruc-les-Bains
06 95 53 95 28 - funeraire.balaruc@gmx.com
Siret : 951 955 491 00018

Annexe 3

Article L. 217-4 du Code de la consommation : « *Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.* »

Article L. 217-5 du Code de la consommation : « *Le bien est conforme au contrat : 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.* »

Article L. 217-12 du Code de la consommation : « *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.* »

Article L. 217-16 du Code de la consommation : « *Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.*»

Article 1641 du Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.* »

Article 1648 alinéa 1 du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.* »

Si l'acquéreur agit en garantie légale de conformité, il : - bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; - peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ; - est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois de la délivrance du bien ; ce délai est ramené à six mois pour les biens d'occasion. - peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil.

Annexe 4

Article L. 223-1 du Code de la consommation : « *Le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.*

Il est interdit à un professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, sauf lorsqu'il s'agit de sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et ayant un rapport avec l'objet de ce contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou des services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité. Toute prospection commerciale de consommateurs par des professionnels, par voie téléphonique, ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables est interdite, à l'exception des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours au sens du deuxième alinéa du présent article.Tout professionnel saisit, directement ou par le biais d'un tiers agissant pour son compte, l'organisme mentionné à l'article L. 223-4 aux fins de s'assurer de la conformité de ses fichiers de prospection commerciale avec la liste d'opposition au démarchage téléphonique :

1° Au moins une fois par mois s'il exerce à titre habituel une activité de démarchage téléphonique ;

2° Avant toute campagne de démarchage téléphonique dans les autres cas.

Un décret, pris après avis du Conseil national de la consommation, détermine les jours et horaires ainsi que la fréquence auxquels la prospection commerciale par voie téléphonique non sollicitée peut avoir lieu, lorsqu'elle est autorisée en application du deuxième alinéa du présent article.

Le professionnel mentionné au quatrième alinéa respecte un code de bonnes pratiques qui détermine les règles déontologiques applicables au démarchage téléphonique. Ce code de bonnes pratiques, rendu public, est élaboré par les professionnels opérant dans le secteur de la prospection commerciale par voie téléphonique. Il est, en tant que de besoin, précisé par décret. Tout professionnel ayant tiré profit de sollicitations commerciales de consommateurs réalisées par voie téléphonique en violation des dispositions du présent article est présumé responsable du non-respect de ces dispositions, sauf s'il démontre qu'il n'est pas à l'origine de leur violation. Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation des dispositions du présent article est nul. Les modalités selon lesquelles l'inscription sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique est reconductible tacitement sont déterminées par décret. »

Article L. 223-2 du Code de la consommation : *«Lorsqu'un professionnel est amené à recueillir auprès d'un consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Lorsque ce recueil d'information se fait à l'occasion de la conclusion d'un contrat, le contrat mentionne, de manière claire et compréhensible, l'existence de ce droit pour le consommateur. »*

Article L. 223-3 du Code de la consommation : *«Est interdite la location ou la vente de fichiers contenant des données téléphoniques et comportant les coordonnées d'un ou plusieurs consommateurs inscrits sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. »*

Date : Signature client : Signature entreprise :

SAS BALARUC FUNERAIRE
8 Rue Maurice Clavel
34540 Balaruc-les-Bains
06 99 13 95 28 - funeraire.balaruc@gmx.com
Siret : 951 955 491 00018

PRÉFÈTE
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture de Lodève
Bureau relations avec les collectivités locales
Pôle départemental funéraire

Affaire suivie par : Jocelyne GALABRU
Téléphone : 04 67 88 34 04
Courriel : sp-lodeve-funeraire@herault.gouv.fr

Lodève, - 1 JUIL. 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°26-III-081

portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement principal « BDE »

La préfète de l'Hérault

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2223-23 et suivants, R. 2223-56 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral n° 20-III-039 du 3 juin 2020 portant renouvellement de l'habilitation pour l'établissement dénommé « BDE » ;

VU l'arrêté préfectoral 23-III-001 du 2 février 2023 portant création de la chambre funéraire par l'entreprise « BDE -Bancarel » SIRET n° 394 269 328 00065 ;

VU l'arrêté préfectoral 23-III-130 du 20 novembre 2023 portant modification dans le domaine funéraire de l'établissement principal « BDE » SIRET n° 394 269 328 00065 ;

VU la demande de renouvellement reçue le 7 mai 2026 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2026.06.DRCL-0216 du 9 juin 2026, portant délégation de signature de la préfète du département de l'Hérault à Madame Célia POUGET, sous-préfète de Lodève ;

Considérant que le dossier constitué à l'appui de cette demande répond aux conditions fixées par les textes susvisés pour les activités déclarées

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire national l'établissement suivant :

établissement principal	
Dénomination ou raison sociale	BDE
Forme juridique	SAS
Adresse établissement	80 chemin du Moulinas – 34110 Mireval
SIRET	394 269 328 00065

.../...

ARTICLE 2 : Conformément à l'article L. 2223-19 du CGCT, l'établissement susvisé est habilité pour les activités suivantes :

Activités concernées par l'habilitation		Si activités sous-traitées * : nom du ou des sous-traitant(s)
1. le transport de corps avant et après mise en bière	X	
2. l'organisation des obsèques	X	
3. les soins de conservation	X	- Service Thanatopraxie Méditerranéen 34560 Poussan - Requiem Thanatopraxie 34140 Mèze
4. la fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires	X	
6. la gestion et l'utilisation des chambres funéraires	X	
7. la fourniture des corbillards et des voitures de deuil	X	
8. la fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et la marbrerie funéraire.	X	
9. la gestion d'un crématorium		

* Le ou les sous-traitants doivent être habilités pour chacune des prestations du service extérieur qu'ils sous-traitent.

ARTICLE 3 : L'habilitation préfectorale est établie sous le 26-34-0042 à compter du 4 juin 2026.

ARTICLE 4 : La durée de cette habilitation est accordée pour 5 ans jusqu'au du 4 juin 2031.

ARTICLE 5 : L'exploitant s'engage à respecter les obligations qui lui incombent en matière d'affichage et de publicité et à déclarer à la Sous-préfecture de Lodève dans un délai de deux mois tout changement pouvant intervenir dans l'exercice des activités.

ARTICLE 6 : La présente habilitation pourra être suspendue pour une durée maximum d'un an ou retirée, dans les conditions déterminées par le droit funéraire.

ARTICLE 7 : La sous-préfète de Lodève est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Pour la sous-préfète et par délégation,
la cheffe de bureau,

Anne AUBIGNAT

Orias
REGISTRE UNIQUE DES INTERMÉDIAIRES
EN ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE

ATTESTATION

(Art. R.512-5 du code des assurances et R. 546-3 I du code monétaire et financier)

L'Orias certifie que l'intermédiaire ci-après

BALARUC FUNERAIRE
8 RUE MAURICE CLAVEL
Galerie Athéna
34540 BALARUC-LES-BAINS

Numéro de RCS (le cas échéant) : Montpellier 951955491

Est, à ce jour, inscrit au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance

Sous le numéro d'immatriculation 23007728

En qualité de :

- Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) depuis le 24/11/2023 jusqu'au 28/02/2027

L'intermédiaire doit informer l'Orias de toute modification de sa situation ou de tout événement pouvant avoir des conséquences sur son inscription (Art. R. 512-5 IV du code des assurances et R. 546-3 IV du code monétaire et financier) :

- Dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée.
- Ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Fait à Paris,

Le 20/01/2026

Jérôme SPERONI



Secrétaire général

Funéplus **arifs des références Devis / Commande / Facture**

Libellé	Prix TTC
ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES LIEES A L'ORGANISATION DES OBSEQUES	200,00€
FRAIS DE DEPLACEMENT Dans un rayon de 50 km. Visite défunt, aide admnistrative ...	SUR DEVIS
AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE RECUEILLEMENT A DOMICILE Mise à disposition du matériel et visite quotidienne.	SUR DEVIS
DEMARCHES ADMINISTRATIVES APRES DECES AVEC UN CONSEILLER PERSONNEL Service d'assistance administrative (6 mois) Rédaction et la préparation de l'ensemble des lettres de résiliation (pension de réversion, organismes sociaux, assurances, abonnements, etc.). Interlocuteur dédié pour un suivi de votre dossier pendant 6 mois. - Les frais d'affranchissement des courriers ne sont pas inclus et restent à la charge de la famille.	SUR DEVIS
FLEURS DURABLES	SUR DEVIS
FLEURS Prix sur devis de la fleuriste	SUR DEVIS
INTER PERSONNALISABLE PERSONNALISATION	SUR DEVIS
INTER POUR PLAQUE FUNERAIRE Bronze	6,00€
HONORAIRE DE LA PAROISSE - SUR BALARUC LES BAINS 200€	SUR DEVIS
PLAQUE FUNERAIRE	SUR DEVIS
PORCELAINE	SUR DEVIS
SOINS D'HYGIENE, DE CONSERVATION ET DE PRESENTATION DU DEFUNT AU DOMICILE Suivant les normes d'hygiène en vigueur. Tarif majoré week-end et jour férié 20 % ATTENTION : prestation obligatoire en cas de rapatriement du défunt à l'étranger, lorsque la réglementation du pays de destination l'exige.	380,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
SOINS D'HYGIENE, DE CONSERVATION ET DE PRESENTATION DU DEFUNT EN CHAMBRE FUNERAIRE Tarif majoré week-end et jour férié 20 % ATTENTION : prestation obligatoire en cas de rapatriement du défunt à l'étranger, lorsque la réglementation du pays de destination l'exige.	360,00€
SOINS ET TOILETTE CAS SPECIAUX Tarif majoré week-end et jour férié 20 % ACCIDENT	SUR DEVIS
FOURNITURE D'UNE TABLE REFRIGERANTE EN VUE DE LA PRESENTATION DU CORPS (Tarif jours et heures ouvrables)	190,00€
TOILETTE AUTOPSIE Tarif majoré week-end et jour férié 20 %	278,00€
TOILETTE MORTUAIRE Tarif majoré week-end et jour férié 20 %	180,00€

Libellé	Prix TTC
TRANSPORT DU DEFUNT, AVANT MISE EN BIERE Supplement hors bassin de Thau + 1.40 € du km aller / retour (tarif jours et heures ouvrables, plus-value 30% nuit 20h, weekend et jours fériés)	425,00€
BRANCARDIER SUPPLEMENTAIRE POUR LE PORTAGE ET LE TRANSPORT Plus-value de 30% nuit de 20h à 8h00, dimanche et jours fériés.	190,00€
PRISE EN CHARGE AVEC CHAUFFEUR TRANSPORT DE CORPS AVANT / APRES MISE EN BIERE. LONGUE DISTANCE Forfait prise en charge + ajouter une autre ligne prix au km 1,40 €. + ajouter une ligne Estimation Péage en supplément. Plus-value de 30% nuit de 20h à 8h00, dimanche et jours fériés. **** PEAGE NON INCLUS	325,00€
FOURNITURE D'UNE HOUSSE SANITAIRE Préparation du corps pour le transport après décès et avant la mise en bière. Housse mortuaire et bracelet d'identification, à poser ou à remplacer à la structure médicale.	65,00€
PRIX AU KM Attention compter aller + retour 1.40€ le Km	1,40€
ESTIMATION PEAGE	SUR DEVIS

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
CAPITON CORNELI Ecru INTERIEUR AVEC VOLANT 245G COTON	309,00€
CAPITON PROVENCE Champagne, blanc, parme, bleu INTERIEUR AVEC VOLANT 200G SATIN UNI	335,00€
Capiton NTI CCAS Champagne sans volant non tissé Taffetas imprimé	49,00€
CAPITON NTI Champagne SANS VOLANT NON TISSE TAFFETAS IMPRIME	72,00€
CAPITON SIMPLE Champagne A la commande SOCIAL	82,00€
CAPITON SIY Champagne, blanc, parme INTERIEUR SANS VOLANT 70G TAFFETAS UNI	93,00€
CAPITON CEVENOL Champagne, blanc, parme INTERIEUR AVEC VOLANT 70G SATIN UNI	118,00€
CARTON PREFORME POUR MISE EN BIERE Permet la bonne tenue de la couverture.	12,00€
CAPITON CREMOLAN Champagne, gris, blanc, parme, saumon, bleu INTERIEUR AVEC VOLANT 120G SATIN MOIRE	130,00€
CAPITON BESSAT Rabat Gris / Bleu / Prune INTERIEUR 150G LIN	140,00€
CAPITON POLIGNAC Rabat Gris / Terracotta INTERIEUR 150G LIN	177,00€
CAPITON BLOIS Ecru INTERIEUR AVEC VOLANT 200G COTON	183,00€
CAPITON ANGERS Ecru INTERIEUR AVEC VOLANT 200G COTON	188,00€
CAPITON ARGELES Ecru INTERIEUR AVEC VOLANT 200G COTON	224,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
Cercueil Crémation Parisien Volige Sans cache vis. T.185 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	505,00€
Cercueil crémation ou inhumation Parisien Prunay T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité	701,00€
Cercueil Crémation Parisien Poully T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	890,00€
Cercueil Crémation Parisien Pavilly T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 024,00€
Cercueil crémation ou inhumation Tombeau Tressan T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité	1 148,00€
Cercueil Crémation Parisien Palys T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 186,00€
Cercueil Crémation Terrou T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 189,00€
Cercueil Crémation Parigny Ardoise T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 311,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
Cercueil Crémation Tombeau Trouans T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 314,00€
Cercueil Crémation Tombeau Tonay T185 / T195 Pin massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 441,00€
Cercueil EVOL 0.60 Pin vernis Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	528,00€
Cercueil EVOL 0.80 Pin vernis Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	576,00€
Cercueil EVOL 1.00 Pin vernis Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	664,00€
Cercueil EYMET 0.60 Laqué blanc Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	677,00€
Cercueil EYMET 0.80 Laqué blanc Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	758,00€
Cercueil EVOL 1.20 Pin vernis Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	785,00€
Cercueil EYMET 1.00 Laqué blanc Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	886,00€
Cercueil EVOL 1.50 Pin vernis Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	950,00€
Cercueil EYMET 1.20 Laqué blanc Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	954,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
Cercueil EYMET 1.50 Laqué blanc Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 002,00€
Cercueil standard hermétique réglementaire. + obligatoire en fonction des circonstances avec colle soudure à froid et filtre épurateur des gaz.	384,00€
Cercueil Inhumation Tombeau Tournoy Acajou massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée T185	2 558,00€
Cercueil Inhumation Tombeau TIGNES T185 / T195 Frêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	2 376,00€
Cercueil Inhumation Parisien Simple Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée T175 / T185 / T195	969,00€
Cercueil Inhumation Parisien PAVIE Chêne massif 22 mm Finition vernis satiné Garniture étanche 4 Poignées Plaque d' T175 / T185 / T195	1 013,00€
Cercueil Inhumation Lagny Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée T175 / T185 / T195	1 118,00€
Cercueil Inhumation Touvois Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée T185 / T195	1 159,00€
Cercueil Inhumation Passy Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée T185 / T195	1 164,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
Cercueil Inhumation Tombeau Tavel T175 / T185 / T195 HORS GABARIT T210 = 1 862 € Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 318,00€
Cercueil Inhumation Trevoux T185 / T195 Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 319,00€
Cercueil Inhumation TALMONT (Tanis) T185 / T195 Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 803,00€
Cercueil Inhumation Provins T175 / T185 / T195 Chêne massif 22 mm Teinte chêne moyen Finition vernis mat Garniture étanche 4 Poignées	1 661,00€
Cercueil Inhumation Tombeau Taix T185 / T195 Frêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 721,00€
Cercueil Inhumation Tombeau T185 / T195 châtaignier massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 765,00€
Cercueil Inhumation Proissy T185 / T195 Chêne massif 22 mm Teinte chêne clair Finition vernis satiné Garniture étanche 4 Poigné	1 831,00€
Cercueil Inhumation Tombeau Sully T185 / T195 Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	1 963,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
Cercueil Inhumation Tombeau Tilly T185 / T195 Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	2 190,00€
Cercueil Inhumation Tombeau Talence T185 / T195 Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	2 357,00€
Cercueil Inhumation Tombeau Termont T185 / T195 Chêne massif 22 mm Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée	2 327,00€
Croix inhumation FINE ZAMACK (Sans Christ) Or, Vieux bronze	34,00€
Croix inhumation CORDON ZAMACK Vieux bronze	44,00€
Emblèmes inhumation ETOILE DE DAVID Vieux bronze	50,00€
Emblèmes inhumation ALLIANCE Vieux Bronze	52,00€
Croix inhumation FUTURA (sans Christ) Vieux bronze	56,00€
Croix en bois avec Christ ou sans Christ	58,00€
Rose de crémation Or	46,00€
Emblèmes inhumation ROSE Vieux bronze	67,00€
Croix inhumation ENFANT Or	56,00€
Croix crémation OCCITANE Bois	55,00€
Croix crémation HUGUENOTE Bois	55,00€
Emblèmes inhumation CROISSANT Vieux bronze	90,00€
Croix inhumation FINE ZAMACK (Avec Christ) Or, Vieux bronze	97,00€
Croix inhumation RUBIS Laiton massif	157,00€
Croix fine crémation Avec ou sans Christ (Zamack)	27,00€
Croix Huguenote inhumation Vieux bronze	52,80€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL AVEC PERSONNELS QUALIFIES Livraison cercueil inclus	265,00€

Libellé	Prix TTC
TRANSPORT DE CORPS AVANT / APRES MISE EN BIERE. HORS DU BASSIN DE THAU ET LONGUE DISTANCE. PEAGE NON INCLUS personnel inclus + prix au km 1,40 €. Péage en supplément. Plus-value de 30% nuit de 20h à 8h00, dimanche et jours fériés.	325,00€

Libellé	Prix TTC
LOCATION DE VEHICULE POUR CHAR A FLEURS personnel inclus	287,00€
MISE A DISPOSITION DU CORBILLARD CONDUIT PAR LE MAITRE DE CEREMONIE Avec ou sans cérémonie + prix aux kilomètres 1.40 €	480,00€
COUSSIN PORTE-MEDAILLE	43,00€
DRAPEAU TRICOLORE	43,00€
MAITRE DE CEREMONIE ET ACCOMPAGNEMENT	196,00€
PORTEUR HABILITE FORFAIT 3 HEURES Au dela du forfait, par heure et par porteur, 37 € Plus-value après 17 heures 25 € Plus-value samedi toute la journée 25 €	190,00€
FOURNITURE D'UN REGISTRE DE CONDOLEANCES Mise à disposition d'une table.	56,00€

Libellé	Prix TTC
BAC SOUS CERCUEIL HYGIENE ET SECURITE	210,00€
BOITE A OSSEMENTS PIN 0.60 -> 124 € TTC 0.80 -> 143 € TTC 1.00 -> 190 € TTC 1.30 -> 211 € TTC	SUR DEVIS
BOITE A OSSEMENTS METALLIQUE Le prix reste inchangé si changement de taille 1.60 / 1.40 / 1.20 / 0.90 / 0.60	120,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
CAVEAU 1 PLACE 2.45m x 1m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT Élément ouverture devant, 1 porte de fermeture, sur dalle béton.	Sur devis
CAVEAU 1 PLACE 2.45m x 1m - OUVERTURE SUPERIEURE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE Élément ouverture dessus, 5 dallettes de fermeture et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 2 PLACES 2.45m x 1m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture devant, 1 élément anneau, 2 barres ou 2 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 2 PLACES 2.45m x 1.60m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture devant, 1 porte de fermeture, sur dalle béton.	Sur devis
CAVEAU 2 PLACES 245 x 160 SANS SUPPLEMENT 1 élément Ouverture Frontale Posé sur dalle béton Pose avec chariot télescopique (pas d'accès PL jusqu'à la concession).	Sur devis
CAVEAU 2/3 PLACES 2.45m x 1.90 m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture devant, porte de fermeture, sur dalle béton.	Sur devis

Funéplus

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
CAVEAU 2 PLACES 2.45m x 1.60m - OUVERTURE SUPERIEURE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE Élément ouverture dessus, 5 dallettes de fermeture et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 2/3 PLACES 2.45m x 1.90 m - OUVERTURE SUPÉRIEURE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture dessus, 5 dallettes de fermeture et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 2 PLACES 2.45m x 1m - OUVERTURE SUPERIEURE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE 1 Élément ouverture dessus, 1 élément anneau, 2 barres ou 2 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 3 PLACES 2.45m x 1m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture devant, 2 éléments anneaux, 4 barres ou 4 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 3 PLACES 2.45m x 1m - OUVERTURE SUPERIEURE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE 1 Élément ouverture dessus, 2 élémentS anneaux, 4 barres ou 4 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 4/6 PLACES 2.45m x 1.90m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture devant, 1 élément anneau, 1 porte de fermeture, 2 barres ou 2 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
CAVEAU 4 PLACES 2.45m x 1.60m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture devant, 1 élément anneau, 1 porte de fermeture, 2 barres ou dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 4 PLACES 2.45m x 1.60m - OUVERTURE SUPÉRIEURE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE 1 Élément ouverture dessus, 1 élément anneau, 5 dallettes de fermeture,2 barres ou dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 4 PLACES 2.45m x 1.60m - OUVERTURE SUPÉRIEURE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE 1 Élément ouverture dessus, 1 élément anneau, 5 dallettes de fermeture,2 barres ou dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 4/6 PLACES 2.45m x 1.90m - OUVERTURE SUPÉRIEURE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture dessus, 1 élément anneau, 5 dallettes de fermeture, 2 barres ou 2 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 6 PLACES 2.45m x 1.60m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture dessus, 2 éléments anneaux, 1 porte de fermeture, 5 dallettes de fermeture,4 barres ou 4 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 6/9 PLACES 2.45m x 1.90m - OUVERTURE FRONTALE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT 1 Élément ouverture dessus, 2 éléments anneaux, 5 dallettes de fermeture, 4 barres ou 4 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
CAVEAU 4/6 PLACES 2.45m x 1.90m - OUVERTURE SUPÉRIEURE CENTRÉE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE 1 Élément ouverture devant, 2 éléments anneaux, 1 porte de fermeture, 5 dallettes de fermeture, 4 barres ou 4 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
CAVEAU 6 PLACES 2.45m x 1.60m - OUVERTURE SUPÉRIEURE SANS SUPPLEMENT - CAVEAU ENTERRE 1 Élément ouverture dessus, 2 éléments anneaux, 5 dallettes de fermeture,4 barres ou 4 dallettes support et 1 dalle de fond.	Sur devis
PIQUET NON-RELIGIEUX AVEC PLAQUE D'IDENTIFICATION CCAS	70,00€
HONORAIRES DE CONSEIL, DEMARCHES ADMINISTRATIVES, CONCEPTION DU PROJET, SUIVI ET RECEPTION DE CHANTIER	SUR DEVIS
DEPLACEMENT GRAVURE Dans un rayon de 50 Km autour de Balaruc Sans date de gravure : 60€ le déplacement	60,00€
TRAVAUX DIVERS	SUR DEVIS
EXHUMATION (pleine terre)	SUR DEVIS
EXHUMATION (caveau)	SUR DEVIS
FORFAIT OUVERTURE ET FERMETURE DE CAVEAU (porte aérienne) Ouverture et fermeture indissociable.	Sur devis
FORFAIT OUVERTURE ET REMISE EN PLACE DE LA PIERRE TOMBALE (dalle à rouler) sur caveau	Sur devis
FORFAIT OUVERTURE ET FERMETURE DE CAVEAU (Porte entérrée avec mini-pelle) ouverture et fermeture indissociable	Sur devis

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
FORFAIT CREUSEMENT DE FOSSE (avec mini pelle) ouverture & fermeture	Sur devis
FORFAIT OUVERTURE ET FERMETURE DE CAVEAU (porte enterrée manuelle) Ouverture et fermeture indissociable - remise à niveau de la terre incluse.	Sur devis
FORFAIT CREUSEMENT DE LA FOSSE (manuel) Ouverture & fermeture	Sur devis
FORFAIT DEPLACEMENT ET REMISE EN PLACE DE LA PIERRE TOMBALE SUR FOSSE Avec mini-pelle	Sur devis
PERSONNEL POUR TRAVAUX, FOSSOYAGE, POSE DE MONUMENTS Plus-value après 17 heures 25 € Plus-value samedi toute la journée 25 €	SUR DEVIS
GRAVATS ÉVACUÉS (par cercueil)	Sur devis
GRAVURE ET DORURE FEUILLE D'OR 22 CARATS Sans date de gravure : + 60€ le déplacement	SUR DEVIS
GRAVURE MOTIF PEINTURE SUR DEVIS Sans date de gravure : + 60€ le déplacement	50,00€
GRAVURE MOTIF A LA FEUILLE D'OR SUR DEVIS Sans date de gravure : + 60€ le déplacement	SUR DEVIS
GRAVURE AVEC PEINTURE (OR, NOIR, BLANC...) Sans date de gravure : + 60€ le déplacement	8,00€
POSE DE MONUMENT SUR MESURE	SUR DEVIS

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
NETTOYAGE CONCESSION Brossage, rinçage et séchage du monument et des ornements avec des produits 100% biodégradables et désherbage. Bilan photos de la prestation avant et après.	SUR DEVIS
PIQUET NON-RELIGIEUX AVEC PLAQUE D'IDENTIFICATION	85,00€
PLAQUE D'IDENTITE GRAVEE SUPPLEMENTAIRE pour concession	34,00€
REDUCTION D'UN CORPS (caisse à réduction facturée en sus)	Sur devis
RECHAMPISSAGE FEUILLE D'OR 22 CARATS SUR DEVIS ESTIMATION + 60€ le déplacement	SUR DEVIS
RECHAMPISSAGE MOTIF JUSQU'A 20 CM PEINTURE SUR SITE / SUR PLAQUE Sans date de gravure : + 60€ le déplacement	Sur devis
RECHAMPISSAGE (OR, NOIR, BLANC...) SUR SITE / SUR PLAQUE Sans date de gravure : +60€ le déplacement	Sur devis
RECHAMPISSAGE MOTIF A LA FEUILLE D'OR SUR DEVIS Sans date de gravure : + 60€ le déplacement	SUR DEVIS
REDUCTION CORPS SUPPLÉMENTAIRE (caisse à réduction facturée en sus)	Sur devis

Libellé	Prix TTC
Urne aluminium Argent, bordeaux, bleue, verte, blanche Avec plaque souple et gravure	110,00€
Urne résine Arausio (plume) Plaque souple et gravure	278,00€
Attente à la Crémation pour la remise d'urne. (environ 2h30)	120,00€
Urnes cartonné ou PVC CCAS cartonné -> Colombe, Océan, Arbre de vie, Automne, Montagne, Contemplation, Sous-bois, Orchidées PVC -> Bleu, grise, bordeaux, verte	45,00€
Urne résine 2 colombes. Plaque souple et gravure	280,00€

Tarifs des références Devis / Commande / Facture

Libellé	Prix TTC
INHUMATION D'UNE URNE DANS UN CAVEAU Ouverture/fermeture en supplément	SUR DEVIS
INHUMATION D'UNE URNE DANS UN COLUMBARIUM Ouverture / fermeture et joints en silicone. Démarches et formalités incluses.	SUR DEVIS
DISPERSION DES CENDRES DANS UN RAYON DE 30 KM (2) Lieu à définir :	SUR DEVIS
Urne porcelaine Geneva Blanc et Or Avec plaque souple et gravure.	202,00€
Urne granit carré Noir fin, grise, mas blue. Avec plaque souple et gravure	289,00€
Urne granit cylindrique Noir fin, grise, mas blue. Plaque souple et gravure	347,00€
Urne pour une immersion en mer avec cordelette. Gris, bleu ciel, blanc perle. Avec plaque souple et gravure	220,00€
DISPERSION OU IMMERSION DES CENDRES EN MER "BASSIN DE THAU" (2) - ORGANISATION ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - CÉRÉMONIE AVEC UN MAXIMUN DE 12 PERSONNES A BORD - MAXIMUM 2H	SUR DEVIS
Urne céramique. Beige nacrée. Avec plaque souple et gravure et sac en nylon.	278,00€
Fourniture d'une plaque d'identité gravée supplémentaire pour columbarium et cavurne	34,00€
Urne PVC Bleu, grise, bordeaux, verte. Plaque souple et gravure	84,00€
Urne résine Ruscino (ancre) Plaque souple et gravure	168,00€
Urne résine Tarusco (Coeur) Plaque souple et gravure	303,00€
Urnes Tube dispersion avec housse - Colombe, Océan, Arbre de vie, Automne, Montagne, Contemplation, Sous-bois, Orchidées	83,00€